Germiny les Près : inauguration de nouveaux équipements dans le village

Publication : samedi 15 septembre 2012 08:33

La République du Centre, 15 septembre 2012

Phoca PDF

GERMIGNY-DES-PRÉS

Inauguration de nouveaux équipements dans le village

UTILITÉ. Le préau de l'oratoire accueille toutes les activités de plein air. Il est ouvert de 8 à 20 heures.

Jeudi, la commune de Germigny a été le lieu de deux inaugurations. De nombreuses personnalités étaient présentes dont le préfet, Michel Camux, le sénateur Jean-Pierre Sueur, la députée, Valérie Corre, ainsi que Jean-Noël Cardoux vice-président du conseil général, et Philippe Vacher, président du Pays forêt d'Orléans Val de Loire.

« Nous avons décidé de créer une classe par anticipation »

La visite a débuté par l'extension de l'école élémentaire du Grand-Clair avant de se terminer par le préau de l'oratoire. Dans le foyer rural, Michel Crozes, le maire, a rappelé toute l'importance de ces deux nouveaux équipements qui répondent, pour l'un, au développement du village, et finalise, pour l'autre, un programme très ambitieux de mise en valeur de l'église carolingienne. « Un atout touristique que beaucoup nous envient. »

Revenant sur les deux projets, il a indiqué que l'extension de l'école, avec la création d'une troisième classe, a coûté 260.295 euros toutes taxes comprises, financées à 40 % par l'État, sans oublier l'aide de 15.000 euros obtenue par l'ex-député, Jean-Louis Bernard, au titre de la réserve parlementaire.

« Actuellement, cette classe n'est pas occupée mais sert à des activités. Nous avons décidé de la créer par anticipation compte tenu de la constante progression des effectifs scolaires du groupement entre Saint-Martin et Germigny. Sachant que les petits Germignons sont à ce jour au nombre de 75 », indique le premier magistrat.

Espace polyvalent

Concernant le préau, ce bâtiment en ossature et bardage bois remplace le hangar Ducloux, qui était devenu vieillissant. Cet espace polyvalent, ouvert tous les jours, de 8 à 20 heures, est accessible à toutes les activités associatives, collectives ou individuelles. Il constitue également une belle étape sur le circuit de la Loire à vélo.

La municipalité a, par ailleurs, réhabilité les toilettes publiques avec un accès handicapé et mis en place un abris bus près de l'oratoire. Le coût de ces trois ouvrages s'élève à 197.862 euros toutes taxes comprises, financé par le Pays à hauteur de 49.631 euros et le département, avec une subvention de 34.336 euros. ■

C. A.

Phoca PDF